



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 7 juin 2023

Objet : Question parlementaire n° 8068 du 5 juin 2023 de Monsieur le Député Paul Galles concernant « Plan d'action national de lutte contre l'antisémitisme ».

Monsieur le Ministre,

En date du 5 juin 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Cultes, du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre des Affaires étrangères et européennes.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Paul Galles.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et
européennes

(s.) Jean Asselborn